

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/01/2022

Référence
02_2022

Objet de la délibération
VOTE DU PRIX DE L EAU

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

Date de la convocation
05/01/2022

Date d'affichage
05/01/2022

Vote
MAJORITE
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022 et le 12 Janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : ANTOINE Jérôme, CANARD Stéphane, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice, SONZOGNI Jean-Luc, VANZELLA Yoann

Excuses séance: Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DONGE Christine à Mme MAURICE Valérie, M. PIART Steve à M. DENEUX François

Absents séance:

Absent(s) : MM : GAVAZZI Romain, LEBLANC Eric

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **VOTE DU PRIX DE L'EAU**

Pour rappel, le prix de l'eau 2021 est 2.25€ / m³

Pour les gros consommateurs 1.50€ au-delà de 500m³

Pour l'année 2022, le Conseil décide :

de maintenir le prix de l'eau à 2.25€/ m³
et pour les gros consommateurs 1.50€ au-delà de 500m³, pour l'année 2022.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/01/2022
Le Maire
François DENEUX




Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 12/01/2022

Et

Publication ou notification du :
12/01/2022